



VADE-MECUM 2017

COMITE DEPARTEMENTAL

de GOLF du MORBIHAN

Comité Départemental

Siège social : Golf de Val Quéven Kerruisseau 56530 QUEVEN

Email : golfcd56@gmail.com

COORDONNEES DES CLUBS DU MORBIHAN

<p>GOLF BLUE GREEN BADEN-VANNES Kernic 56870 Baden 02 97 57 18 96 baden@bluegreen.com</p>	<p>GOLF DE BELLE-ISLE Route des Poulains 56360 Sauzon 02 97 31 64 65 golfbelleisle@wanadoo.fr</p>
<p>GOLF DE CADEN Le Four Bourdin 56220 Caden 02 97 66 11 81 welcome@golfdecaden.com</p>	<p>GOLF DU LAC AU DUC Le Lac au duc 56800 Ploermel 02 97 72 37 20 ploermel@bluegreen.com</p>
<p>GOLF BLUE GREEN PLOEMEUR-OCEAN Saint Jude-Kerham 56270 Ploemeur 02 97 32 81 82 ploemeur@bluegreen.com</p>	<p>GOLF DE QUIBERON Résidence du Goulvars BP 30118 - 56140 Quiberon 06 03 93 1128 golfquiberon@live.fr</p>
<p>GOLF BLUE GREEN RHUYS-KERVER Domaine de Kerver 56730 St Gildas de Rhuy 02 97 45 30 09 rhuykerver@bluegreen.com</p>	<p>GOLF DE RIMAISSON 56310 Bieuzy les eaux 02 97 27 74 03 golfderimaison@gmail.com</p>
<p>GOLF BLUE GREEN SAINT-LAURENT Ploëmel 56400 Auray 02 97 56 85 18 st.laurent@bluegreen.com</p>	<p>GOLF BLUE GREEN VAL QUEVEN Kerruisseau 56530 Quéven 02 97 05 17 96 valqueven@bluegreen.com</p>



SOMMAIRE

REGLEMENTS CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL JEUNES	pages 4&5
CHAMPIONNAT INDIVIDUEL H & D	page 6
CHAMPIONNAT INDIVIDUEL SENIORS H & D	page 7

REGLEMENT MINI-TOUR

REGLEMENT MINI-TOUR	page 8
CAHIER DES CHARGES DES MINI-TOURS	page 9

PROJET DE CHAMPIONNAT DU MORBIHAN PAR EQUIPES

REGLEMENT	page 10
-----------	---------

CALENDRIER DEPARTEMENTAL 2017

CHRONOLOGIQUE

25 mars	Mini-tour n°1	Val Quéven
18-19 avril	Championnat individuel jeunes – mini-tour 2 & 3	Ploemeur-Océan
25 avril	Championnat individuel Seniors Dames & Messieurs	Baden-Vannes
13 mai	Championnat Individuel Dames & Messieurs	Ploemeur-Océan
20 mai	Mini-tour n°4	Rhuys Kerver
A définir	Championnat du Morbihan par équipes (projet)	A définir

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL

« JEUNES »

Mardi 18 et mercredi 19 avril 2017 au Golf de PLOEMEUR-OCEAN

Qualificatif, avec les 2 « mini-tours » de qualification, organisés par le Comité départemental, pour le championnat de Bretagne des jeunes les 10 et 11 juin au golf des Ajoncs d'Or.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" et le vade-mecum des Jeunes de l'année en cours.
Les conditions du règlement particulier de l'épreuve priment celles du règlement général.

CATEGORIES D'AGES

Garçons et filles nés en 2001 et après, licenciés FFG dans le département, certificat médical actif.

U 16 Minimes garçons et filles	nés en	2001-2002
U 14 Benjamins garçons et filles	nés en	2003-2004
U 12 garçons et filles	nés en	2005 et après
U 10 garçons et filles	nés en	2007 et 2008
U 8 garçons et filles	nés en	2009 et après

FORMULE DE JEU

- Stroke play brut sur 36 trous / 18 trous par jour pour U16, U14 et U12
- Stroke ford brut sur 9 trous par jour pour U10 et U8 d'index >45

CRITERES DE PARTICIPATION

- U 16 Minimes garçons : index <18,5
- U 14 Benjamins garçons : index <26,5
- U 12 garçons et filles : index ≤ 45
- U 10 et U 8 garçons et filles : index >45 et **≤ 54**
- U 16 Minimes filles : index <26,5
- U 14 Benjamins : index <35,5

Il n'y aura aucune dérogation possible pour les limites d'index

Les U10 et U8 garçons et filles d'index ≤ 45 disputeront le championnat U12 sur 18 trous

REPERES DE DEPARTS

U 16 Minimes garçons :	repère blanc	U 16 Minimes filles :	repère bleu
U 14 Benjamins :	repère jaune	U 14 Benjamins :	repère rouge
U 12 garçons :	repère orange	U 12 filles :	repère violet
U10 et U8 garçons et filles (index >45):	Repères avancés (1975 et 1640 mètres maximum)		

CLASSEMENT POUR LE TITRE DE CHAMPION DEPARTEMENTAL

- Addition des scores des 2 journées.
- En cas d'égalité : le classement sera établi en utilisant le départage « RMS », Exception pour la 1^{ère} place : Play Off en trou par trou

ORGANISATION ET HEURES DE DEPARTS

- Le 1^{er} jour dans l'ordre croissant des index et par catégories
- Le 2^{ème} jour dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} jour et par catégories

GESTION INFORMATIQUE DE LA COMPETITION

➔ Le CD56 a la charge d'organiser la compétition (Inscriptions, départs, saisie des scores, proclamation et publication des résultats).

CONDITIONS PARTICULIERES (voir Vade-mecum 2017)

Epreuve "non-fumeur" : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Cadets : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc..., devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Moyens de déplacements : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

Téléphone portable : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur ou son cadet est déconseillée. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs.

1. Utilisation dans le but d'obtenir une aide au jeu : Disqualification (Règle 14-3)

2. Utilisation dans les conditions autorisées par les Règles mais gênant les autres compétiteurs

- 1ère infraction : Avertissement officiel

- 2ème infraction : Disqualification (infraction grave à l'étiquette).

QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

Le nombre de qualifiés est fonction des résultats et des participants par catégories.

Ce nombre sera déterminé par "l'Equipe Technique Régionale" (E.T.R.).

Le classement de la qualification se fera à partir des 2 journées du championnat départemental et des 2 « mini tours » de qualification.

Pour ce classement le total brut des 3 meilleures cartes sera retenu.

Wilds-cards : à titre exceptionnel L'ETR se réserve le droit de repêcher un joueur non qualifié qui n'a pas pu participer à une ou plusieurs épreuves parce qu'il a joué une **compétition golfique d'une catégorie supérieure** (grand-prix, divisions adultes, une sélection, ...), une raison médicale justifiée et agréée par la commission sportive de la Ligue de Bretagne, un séjour scolaire à l'étranger, etc...

INSCRIPTIONS

Par Extranet par l'intermédiaire des Clubs

RAPPEL : LES U8 ET U10 d'index inférieurs à 46 devront être inscrits en U12

Date limite d'inscription : 5 jours pleins avant le 1^{er} jour de l'épreuve

En cas de problème d'inscription contactez Claude Bouché au 06 95 54 10 92

➤ **Droit d'engagement** : gratuit.

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL
SENIORS DAMES et SENIORS MESSIEURS 1 et 2
MARDI 25 AVRIL 2017 au Golf de BADEN-VANNES**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées
par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours.

Les conditions du règlement particulier de l'épreuve priment celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert :

- Aux messieurs seniors 1 ayant atteint l'âge de 50 ans la veille de la compétition et licenciés dans un club du département ;
- Aux messieurs seniors 2 ayant atteint l'âge de 65 ans la veille de la compétition et licenciés dans un club du département ;
- Aux dames ayant atteint l'âge de 50 ans la veille de la compétition et licenciées dans un club du département.

Le nombre des joueurs est limité à 100. Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre des index.

FORME DE JEU

Stroke play / 18 trous Classement en brut
En cas d'égalité pour la première place, play-off en trou par trou
Pour les autres places, départage suivant le logiciel RMS

Seniors 1 et 2 :	Boules jaunes	1 ^{ère} série : index jusque 11,4 2 ^{ème} série : index à partir de 11,5
Dames :	Boules rouges	1 ^{ère} série : index jusque 11,4 2 ^{ème} série : index à partir de 11,5

L'index pris en compte est celui à la date de clôture de l'inscription

Ordre des départs :

- 2^{ème} série et 1^{ère} série dans l'ordre décroissant des index dans chaque série

ENGAGEMENT ET INSCRIPTIONS

DROITS D'ENGAGEMENT : 5 euros.

MODALITES des INSCRIPTIONS : L'inscription se fait par l'extranet

L'inscription des joueuses et / ou joueurs sera close le vendredi précédent l'épreuve
En cas de problème d'inscription contactez Gilbert Chevalier 06 38 77 15 20

PRIX

Remise des prix au Club-house du golf 1/2 heure après la fin de l'épreuve.

QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

Chaque département **qualifie 50 joueurs et joueuses** au prorata des participants effectifs dans chaque catégorie

Les trois premiers de la première série du championnat de Bretagne de l'année précédente, dans chaque catégorie, sont qualifiés d'office. Ils ne rentrent pas dans le quota départemental.

MINI TOUR 56 année 2017

Réservée aux jeunes (garçons et filles) des Catégories U8, U10, U12, benjamins et minimes.

But : permettre aux jeunes du département de s'affronter entre eux afin de leur donner le goût de la compétition et d'améliorer leur index.

Limite d'index :

- Minimes garçons : <18,5
 - Benjamins : <26,5
 - U 12 garçons et filles : ≤ 45
 - U 10 et U 8 garçons et filles : < 54
- Minimes filles : <26,5
Benjamins : <35,5

Charge aux clubs d'organiser des compétitions afin que leurs jeunes puissent y participer.

Forme de jeu :

- Stroke play : 18 trous pour les minimes, benjamins et U12 ayant un index ≤ 45.
- Stroke ford (stroke play plafonné à 10) : 9 trous pour les U10 et U8 ayant un index entre 46 et 53.

Les U10 et U8 garçons et filles d'index ≤ 45 disputeront le championnat U12 sur 18 trous

En cas de mauvaises conditions atmosphériques le jeu pourra se dérouler en **stableford**

Marques de départs :

- Minimes: Blanc et bleu
- Benjamins: Jaune et rouge
- U 12: Orange et violet
- U 10 (index>45): Repères avancés (1975 et 1640 mètres maximum)
- U 8 (index >45) : Repères avancés (1975 et 1640 mètres maximum)

Classement :

Pour chaque journée il y aura un classement individuel par catégorie en brut
Un classement général en **brut** sera établi à l'issue de chaque journée, en totalisant les scores (brut - le par).

Inscription :

RAPPEL : LES U8 ET U10 d'index inférieurs à 46 devront être inscrits en U12

Les inscriptions se font par **l'extranet** 4 jours pleins avant le jour de l'épreuve.

Les inscriptions **arrivant après cette date** ne seront pas prises en compte.

Dates retenues

SAMEDI 25 MARS 2017	VAL QUEVEN
MARDI 18 AVRIL 2017	PLOEMEUR
SAMEDI 20 MAI 2017	RHUYS KERVER

MERCREDI 19 AVRIL 2017	PLOEMEUR
------------------------	----------

Ces 4 épreuves servent de support pour la **qualification aux championnats de Bretagne**.

Dans la mesure du possible, pour des problèmes d'horaires de retour au domicile, les départs se feront au plus tôt **à partir de 8h30**.

**En cas de problème pour les horaires ou autres prévenir le Responsable
Claude Bouche 06 95 54 10 92**

MINI TOUR 56 année 2017

CAHIER DES CHARGES

POUR LES GESTIONNAIRES

Les gestionnaires devront respecter le cahier des charges suivant :

1. Terrain

Des départs seront réservés pour cette compétition en concertation avec le CD56.
Le terrain sera préparé comme pour une compétition de club.

2. Accueil

L'accueil du club-house devrait être ouvert ½ heure avant le 1^{er} départ.

POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Les Associations Sportives devront respecter le cahier des charges suivant :

1. L'Association Sportive communiquera le nom du responsable à contacter pour cette épreuve, ceci afin d'adapter l'organisation de l'épreuve en fonction de différents paramètres (condition climatique, nombre d'inscrits, etc...).
2. Les départs se feront, au plus tôt à partir de 8H30, par catégories et/ou index. Les U 8 et U 10 ans ayant un index entre 46 et 53 partiront en dernier pour 9 trous.
3. La présence d'un starter est souhaitée.
4. L'Association Sportive organisera une collation pour la remise des prix.

POUR LE CD 56

Le CD 56 devra respecter le cahier des charges suivant :

1. Le CD 56 gèrera la compétition (départs, saisie des scores, proclamation et publication des résultats).
2. Les inscriptions se feront par l'**extranet** avant le **mardi précédent l'épreuve**. Les inscriptions **arrivant après cette date**, ne seront pas prises en compte.
3. Les horaires seront publiés sur le web.
4. Un classement en brut stroke play sera établi par catégorie.
5. Le CD 56 fournira et remettra des distinctions aux lauréats.
6. Les résultats seront mis en ligne sur le site de la ligue de Bretagne rubrique Comité Départemental 56.
7. A tout moment, le CD 56 pourra apporter toutes les modifications qu'il jugera nécessaires et opportunes, à ce règlement, si les circonstances le demandent avec le souci de respecter les règles et l'équité qui régissent le jeu de golf.

***En cas de problème pour les horaires et autres prévenir le responsable
Claude Bouché au 06 95 54 10 92***

PROJET
CHAMPIONNAT DU MORBIHAN PAR EQUIPES
DAMES et MESSIEURS
Date à définir – Lieu à définir – 1 tour

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours.

Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : Toutes les Associations sportives du département, affiliés avec terrain

- 6 joueurs par équipes Messieurs + 6 remplaçants éventuels
- 4 joueuses par équipes Dames + 4 remplaçantes éventuelles

Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour

FORME DE JEU

Stroke-play brut / 18 trous.

Marques de départ : Repères Bleus pour les Dames et repères blanc pour les Messieurs.

Classement : Addition des 5 meilleurs scores par équipe Messieurs.
Addition des 3 meilleurs scores par équipe Dames.

Départage : Comparaison de la carte non retenue, puis si besoin de la meilleure carte, puis de la seconde meilleure carte, etc. (cf. § 9-2 du Règlement spécifique de la Ligue).

DEPARTS ET ORDRE DE JEU

Le tirage des départs est fait dans l'ordre d'ancienneté des clubs avec le 1^{er} départ à partir de 08H30.
Les horaires de départs seront disponibles à partir du vendredi soir précédent l'épreuve.

Ordre de jeu : Les joueurs et joueuses portés sur la fiche de composition d'équipe pourront jouer dans un ordre quelconque (défini par leur capitaine d'équipe) en se présentant aux départs prévus pour leur équipe.

ENGAGEMENT

DROITS D'ENGAGEMENT : 150 Euros par club par chèque à l'ordre du Comité Départemental du MORBIHAN.

MODALITES des INSCRIPTIONS :

L'inscription se fait par l'extranet (tous les clubs sont automatiquement inscrits).

L'inscription des joueuses et / ou joueurs sera close 4 jours pleins précédents l'épreuve.

En cas de problème d'inscription contactez Patrick PIRIOU au 06 30 15 26 94

COMITE DE L'EPEUVE

Le Comité de l'épreuve pourra modifier ce règlement, à tout moment, jusqu'à l'heure du 1^{er} départ.

REMISE des PRIX

30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.